

## Orthophonie et Audiologie Canada

### PLAN EN MATIÈRE DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS 2023 POUR L'ALBERTA

Ce document présente les priorités en matière de défense des intérêts telles qu'elles ont été définies à partir de l'enquête 2022 menée par des membres de l'Alberta et selon les conseils du Comité régional de défense des intérêts de l'Alberta.

Le maintien d'une communication continue avec les membres de l'Alberta est essentiel à l'efficacité de ce plan.

Les activités de défense des intérêts et les relations auprès des ministères provinciaux devront être établies de nouveau en raison de la nouvelle administration, des changements de ministres, de la récente élection d'une nouvelle première ministre et des élections qui auront lieu au printemps 2023.

#### PRIORITÉS 2023

- Promouvoir l'instauration d'une approche d'envergure provinciale encadrant la prestation de services d'orthophonie dans les écoles.
- Améliorer la reconnaissance des orthophonistes, des audiologistes et des aides en santé de la communication auprès du gouvernement et des parties prenantes.
- Améliorer l'accès aux services d'orthophonie et d'audiologie pour les Albertaines et les Albertains de tous les âges.
- Recrutement et rétention. L'Alberta a besoin d'un plus grand nombre d'orthophonistes et d'audiologistes.
- Promouvoir la création d'un programme d'audiologie à l'Université de l'Alberta.

#### **Promouvoir l'instauration d'une approche d'envergure provinciale pour la prestation de services d'orthophonie dans les écoles.**

En 2019, le gouvernement de l'Alberta a mis fin à son approche de prestation de services collaborative à l'échelle régionale (*Regional Collaborative Service Delivery*) qui avait pour rôle de fournir des services aux enfants et aux jeunes au sein de leurs communautés. Ce modèle de prestation de services était un partenariat entre les administrations scolaires, les ministères de la Santé (*Alberta Health Services*) et des services à l'enfance et aux familles (*Child and Family Services*) ainsi que d'autres parties prenantes

des communautés. Son objectif était d'assurer aux enfants et aux jeunes de toutes les régions un accès simplifié et coordonné à des ressources et des services. Cette approche n'a pas été remplacée. OAC fera la promotion d'une nouvelle approche pour la prestation de services d'orthophonie aux enfants dans le but d'améliorer les perspectives scolaires, sociales et émotionnelles des enfants aux prises avec des troubles de la parole, du langage, ou de littératie.

### Résultats

- Une importance accrue est accordée aux services d'orthophonie pour les enfants.
- Les décideurs disposent de données probantes leur permettant de mieux comprendre le rôle des orthophonistes, et des aides en santé de la communication.
- Les membres d'OAC disposent d'outils concrets et de données probantes pour les soutenir dans leurs efforts visant à gagner en reconnaissance au sein du système d'éducation.
- Une utilisation réelle et plus efficace des orthophonistes au sein du système d'éducation.

### Outils et tactiques

- Utiliser les fiches de renseignements d'OAC sur les avantages des services d'orthophonie pour les élèves.
- Rencontrer les parties prenantes et les décideurs concernés pour les aider à comprendre le rôle et la valeur des services d'orthophonie pour les enfants et les jeunes de l'Alberta.
- Utiliser les ressources d'OAC pour informer les preneurs de décision au sujet des enjeux liés au nombre de cas pris en charge et de la charge de travail dans les écoles.

### **Améliorer la reconnaissance des orthophonistes, des audiologistes et des aides en santé de la communication auprès du gouvernement et des parties prenantes.**

De la prise en charge des troubles de la déglutition et de l'alimentation aux questions de santé auditive, on constate un manque de visibilité et de compréhension du rôle des orthophonistes, des audiologistes et des aides en santé de la communication dans les milieux de la santé et de l'éducation. OAC sensibilisera les parties prenantes du gouvernement à ces enjeux, et en particulier en ce qui concerne le besoin en services d'orthophonie et d'audiologie dans une variété de milieux. OAC profitera de toutes les occasions possibles pour mieux faire connaître le travail de ses membres.

### Résultats

- Les parties prenantes du gouvernement sont mieux informées au sujet de l'importance du rôle des membres et des associés d'OAC.
- Les décisions touchants les membres et les associés d'OAC sont prises en meilleure connaissance de cause au sein des organismes gouvernementaux (provinciaux, régionaux, municipaux, incluant les administrations scolaires).
- Meilleure reconnaissance des membres et des associés d'OAC auprès des députés et des décideurs au niveau provincial.

### Outils et tactiques

- Rencontrer les parties prenantes et les décideurs concernés.
- Utiliser les ressources actuelles d'OAC pour présenter et mettre en valeur le rôle des orthophonistes, des audiologistes et des aides en santé de la communication.
- Établir des relations avec des parties prenantes ciblées intervenant auprès du public et des patients afin de les sensibiliser à la valeur et aux compétences spécialisées que les membres et les associés d'OAC mettent à la disposition des Albertaines et des Albertains. Par exemple, ces efforts de sensibilisation pourraient porter sur des sujets tels que les accidents vasculaires cérébraux, l'aphasie, l'autisme, les soins de longue durée et pourraient s'adresser aux enseignants et aux syndicats du milieu de l'éducation.

### **Améliorer l'accès aux services d'orthophonie et d'audiologie pour les Albertaines et les Albertains de tous les âges.**

OAC fera la promotion de l'amélioration de l'accès aux services d'orthophonie et d'audiologie pour toutes les tranches groupes d'âge. OAC demandera au gouvernement provincial de reconnaître le caractère essentiel de la santé de la communication, de l'audition et de la déglutition pour toutes les Albertaines et tous les Albertains.

### Résultats

- Les parties prenantes gouvernement sont mieux renseignées sur l'état de l'accès à des services d'orthophonie et d'audiologie en Alberta.
- Une prise de décision informée, basée sur l'impact d'un accès réduit aux services d'orthophonie et d'audiologie. Par exemple, un accès réduit entraîne une détérioration des résultats en matière de santé (p.ex., absence d'intervention précoce, et prolongation des durées d'hospitalisation et des soins de longue durée) et scolaires (p.ex., l'absence d'intervention précoce amène des conséquences négatives sur la littératie des enfants).

- Une bonification du financement pour fournir plus de services d'orthophonie et d'audiologie aux communautés reconnues à risque (p. ex., les premières Nations, les nouveaux Canadiens et les autres communautés marginalisées), dans les collectivités rurales ou éloignées et dans les établissements de soins de longue durée.

### Outils et tactiques

- Distribuer aux décideurs et à toutes les parties prenantes des ressources ciblées d'OAC portant sur les effets de l'intervention précoce et de l'apprentissage de la littératie chez les enfants d'âge scolaire.
- Distribuer aux décideurs et à toutes les parties prenantes des ressources d'OAC portant sur l'incidence négative de la difficulté d'accès aux services sur la santé et l'éducation.
- Évaluer et présenter l'état de l'accès à des services d'orthophonie et d'audiologie en Alberta.

### L'Alberta a besoin d'un plus grand nombre d'orthophonistes et d'audiologistes.

Actuellement, en Alberta on recense 1 492 orthophonistes et 205 audiologistes en exercice pour une population de 4,5 millions. Les temps d'attente pour accéder aux services sont trop longs. Les nombres de cas pris en charge sont trop élevés. Les orthophonistes et les audiologistes parviennent mal à desservir les régions rurales et éloignées. Le moral est bas. Les orthophonistes et les audiologistes se sentent surchargés de travail, sous-payés et sous-évalués. Le nombre de départs augmente.

### Résultats

- Les décideurs et les parties prenantes comprennent que les efforts de recrutement et de rétention doivent inclure les orthophonistes et les audiologistes.
- Les décideurs et les parties prenantes comprennent le besoin pour des données de ressources humaines en santé détaillées qui comprennent les orthophonistes et les audiologistes.
- Une augmentation du nombre d'orthophonistes et d'audiologistes enregistrés et en exercice en Alberta.

### Outils et tactiques

- Le travail de diffusion d'information réalisé par OAC auprès des employeurs en ce qui concerne la rétention et le recrutement d'orthophonistes et d'audiologistes.

- Travailler avec l'ordre des orthophonistes et des audiologistes de l'Alberta (Alberta College of Speech-Language Pathologists and Audiologists) pour diffuser les données pertinentes.
- Collaborer avec l'Université de l'Alberta pour mettre sur pied les incitations à la rétention des nouveaux diplômés.

### **Création d'un programme d'audiologie à l'Université de l'Alberta.**

OAC promouvra la création d'un programme d'audiologie à l'Université de l'Alberta pour former et de recruter des audiologistes pour exercer en Alberta. Actuellement, il n'existe que quatre programmes de formation en audiologie au Canada. L'Université de l'Alberta possède un programme de formation en orthophonie de qualité et l'ajout d'un programme de formation pour les audiologistes serait un atout pour la province. OAC demandera au gouvernement provincial de s'engager, en ce qui concerne le financement, pour mettre sur pied un programme d'audiologie en Alberta.

### **Résultats**

- Les décideurs comprennent les avantages que comporte la création d'un programme d'audiologie à l'Université de l'Alberta.
- Financement pour mettre en place un programme d'audiologie à l'Université de l'Alberta.
- Former et diplômer des audiologistes en Alberta.

### **Outils et tactiques**

- Démontrer que l'Alberta a besoin d'un plus grand nombre d'audiologistes.
- Travailler avec l'Université de l'Alberta pour convaincre le gouvernement de financer un programme d'audiologie.